

## Affaire De Brazza : L'apogée de l'humiliation africaine

### **SASSOU VIENT DE CRACHER ET D'URINER SUR LA MEMOIRE DE NOS ANCÊTRES**

*Par Jean-Claude Mayima-Mbemba (\*)*

**En Afrique d'expression française dite aussi "Afrique francophone", le principe du pouvoir est très simple : « Celui qui remue la queue, rampe, lèche les bottes et garantit les "intérêts de la France", celui-là est jugé apte à "gouverner" ses compatriotes ».**



**Avec son salut à la Hitler, cet homme, c'est la honte de l'Afrique toute entière**

**Dès cet instant, le pacte de soumission, d'assujettissement et de réduction de tout un peuple à l'esclavage est signé. Le reste n'est plus qu'une simple formalité, comme l'organisation et la mise en place de la stratégie et de la logistique inhérentes à l'installation de "l'affranchi" qui, pour le fauteuil offert et son maintien à vie dans celui-ci, exécutera impitoyablement, aveuglement, et dans l'impunité la plus absolue, ce que ses maîtres ne pourront ou**

**ne voudront accomplir de leurs propres mains. Dès lors, le cycle de la violence, de la barbarie et de la bestialité est mis en place, à la grande satisfaction des commanditaires et/ou des souteneurs.** (Extrait de la conclusion de mon livre : "Assassinats politiques au Congo- Brazzaville", éd. ICES, Paris, 2004. ISBN : 2-910153-30-4").

A propos du transfert des restes de Pierre Savorgnan de Brazza d'Alger à Brazzaville, dans mon interview accordée à Kimpwanza (<http://www.kimpwanza.org>) en date du 15 août 2006, et répondant à cette question, j'ai dit :

(...) S'agissant de l'exhumation et du transport des restes de Pierre Savorgnan de Brazza d'Alger à Brazzaville, sans doute pour une meilleure sépulture, humainement parlant et du point de vue historique, cela n'est pas une mauvaise chose. Mais, sur le plan purement politique, je dirais que le Peuple congolais n'est pas en quête d'ancêtres. Et s'il y a un événement auquel les congolais participeraient très activement, ce sera sans nul doute celui du jour où la France (Etat) ouvrira le pan historique, resté obscur et secret à ce jour, concernant tous les suppliciés du Congo, et qu'elle leur remettra leurs dossiers, afin qu'ils sachent tous pourquoi. Car, jusqu'au jour d'aujourd'hui, l'Etat français refuse d'assumer son passé, un pan de son Histoire, si honteux soit-il.

Ainsi donc, laissons à ceux qui sont en mal d'ancêtres se reconnaître en celui-là, Pierre Savorgnan de Brazza qui, lui-même, était un immigré au service de l'Etat Français. Peut-être, et pourquoi pas, y trouvera-t-il enfin la paix, en terre congolaise, surtout en cette période où l'Etat français - comme pendant la IIIème République qui avait fait imprimer des timbres-poste sur lesquels il avait été écrit : "**Sauvons la race**" -, est en train de promulguer des lois iniques contre ceux qui ne ressemblent pas aux Français de souche.



**Boueta Mbongo  
Où est son Mausolée ?**

Ceci dit, les Congolais s'en réjouiraient beaucoup plus aujourd'hui si c'était, et ne serait-ce que cela, les corps de tous les suppliciés dont on n'a jamais de tombes connues et ceux des "**Disparus et suppliciés du Beach**" qui étaient rendus à leurs familles. (Fin de citation).

En agissant ainsi, avec le transfert des restes de Pierre Savorgnan de Brazza en terre congolaise, terre qu'il avait spoliée au profit des esclavagistes, car la colonisation est l'autre revers de la médaille de l'esclavage, M. Sassou Nguesso vient de prouver à la face du monde que le Peuple Congolais est en esclavage dont il est le maître absolu, en sa qualité de vassal. Il vient donc de cracher et d'uriner sur la mémoire de tous les SUPPLICIÉS et DISPARUS de l'Histoire coloniale du Congo, voire de toute l'Afrique, dont on n'a de surcroît jamais de tombes connues, du premier

jour de l'esclavage et de la colonisation à ce jour du 3 octobre 2006. **M. Sassou Nguesso vient de signer l'ACTE DE SOUMISSION ET DE RECOLONISATION DU CONGO AU PROFIT DU PAYS QUI L'A DEJA SOUMIS A L'INDIGNITE.**

Néanmoins, une chose est sûre. Ce n'est ni feu De Brazza, ni les descendants de sa famille qui ont demandé et exigé ce transfert. Cet acte - peut-être aussi avec la complicité de ses souteneurs -, est de la volonté unilatérale d'un homme : SASSOU NGUESSO.

Avec cet acte, le peuple congolais attend maintenant qu'il lui soit présenté le TEXTE (DECRET ou LOI) signé de la main de M. SASSOU NGUESSO restituant le Congo à la France en tant que colonie, et lui s'érigeant ou se proclamant : GOUVERNEUR GENERAL DU TERRITOIRE FRANÇAIS DU MOYEN-CONGO.

Par ailleurs, si M. SASSOU NGUESSO veut que le PEUPLE CONGOLAIS avale cette pilule amère, et accepte cette injure et cette humiliation, ne serait-ce qu'au nom de l'Histoire, car on ne peut la gommer, il doit avant tout :

**1 - Demander et exiger à la France de lever le secret sur les archives de la politique coloniale de la France en Afrique en général et au Congo en particulier ;**

**2 - Désigner les lieux et montrer au Peuple Congolais tous les charniers et toutes les tombes de tous les disparus à son actif.**